MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE - SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 20-6-84381383

Publication périodique

Abonnement annuel : 115,00 F.

Regisseur de Recettes
D.D.A. du Nord
C.C.P. 5704 01 W Lille

Edition de la Station **Nord - Pas-de-Calais - Picardie**
Tilloy les Mofflaines B.P. 29 62217 BEAURAINS Tel. (21) 59.99.35
Siège de la circonscription
Cité administrative 59048 Lille cedex Tel. (20) 52.00.25
Antenne régionale picarde :
(Somme et Oise) 56, rue Jules-Barni 80040 Amiens Tel. (22) 92.51.27
(Aisne) Cité administrative 02016 Laon Tel. (23) 23.00.41
Permanence les lundi, mercredi et vendredi matin

SPECIAL NORD PAS-DE-CALAIS

BULLETIN TECHNIQUE n° 15 du 15 juin 1984

BETTERAVES

PUCERONS :
Généralisation des vols de pucerons vecteurs et arrivée assez régulière au champ.

PRECONISATIONS :
Les cultures contaminées doivent être protégées :
- Effectuez un premier traitement foliaire sur les champs non encore protégés,
- Renouvelez l'application sur les parcelles traitées depuis plus de 15 jours,
- En présence d'auxiliaires (coccinelles notamment) préférez le PIRIMOR.

POMMES DE TERRE

De nombreuses cultures ont atteint ou dépassent le stade 20 cm mais sont souvent hétérogènes ; des symptômes de phytotoxicité sont encore souvent visibles.

PUCERONS :
Le vol des pucerons vecteurs se généralise ; malgré tout, Aulacorthum solani et Myzus persicae restent modérés.

MILDIOU :
Les sorties de taches (théoriques) de troisième génération s'échelonnent régulièrement depuis le 6 juin ; dans les secteurs les plus exposés, de nouvelles sorties de taches sont à prévoir les jours prochains.

PRECONISATIONS :
- Toutes les cultures de 20 cm et plus doivent être protégées. Renouvelez l'application sur les parcelles traitées vers les 6 - 8 juin.
- Il est inutile de traiter les productions de consommation et fécules contre les pucerons ; par contre, pour les plants, il est indispensable de suivre scrupuleusement les conseils de la "Fédération".

BLES D'HIVER

SITUATION :
Les cultures sont, pour la plupart, en cours d'épiaison. La Septoriose monte plutôt lentement ; l'Oïdium progresse. Les rouilles sont toujours absentes. Rhyzoctone plus fréquent et souvent profond. Quelques rares pucerons sont notés sur epis, plus souvent sur feuilles.

PRECONISATIONS :
- Sur les maladies, suivre les indications de notre précédent bulletin.
- Sur pucerons, il est inutile de traiter pour l'instant, mais surveillez l'évolution sur épis (seuil : 1 sur 5 infestés avec croissance rapide de la population).
- Spécialités autorisées sur pucerons des épis :

ISSN 0757-8586 CPPAP n° 1824 AD Imprimerie de la Station Nord Pas-de-Calais Picardie Directeur-gérant Ch. de la MESSELIERE

P.171

MATIERES ACTIVES	SPECIALITES COMMERCIALES	DOSES
pyrimicarbe	PIRIMOR G	0,25 Kg
phosalone	ZOLONE liquide ZOLONE flo AZOFENE flo	1,75 l 1,23 l 1,20 l
bromophos	NEXION EC 40 SOVI NEXION 25 émulsion RHODIANEX	1,00 l 1,50 l 1,50 l
endosulfan	THIODAN 35 CE	1,50 l
dialiphos + endosulfan	FENDIK	1,50 l
thiométon + endosulfan	SERK	1,50 l
éthiophencarbe + oxydéméton méthyl	CRONETON MR	1,00 l
fenvalerate	SUMICIDIN 10	0,35 l*
deltaméthrine	DECIS	0,25 l*

* Non dangereux pour les abeilles dans les conditions d'emploi prescrites (respectez scrupuleusement les doses).

FEVEROLES

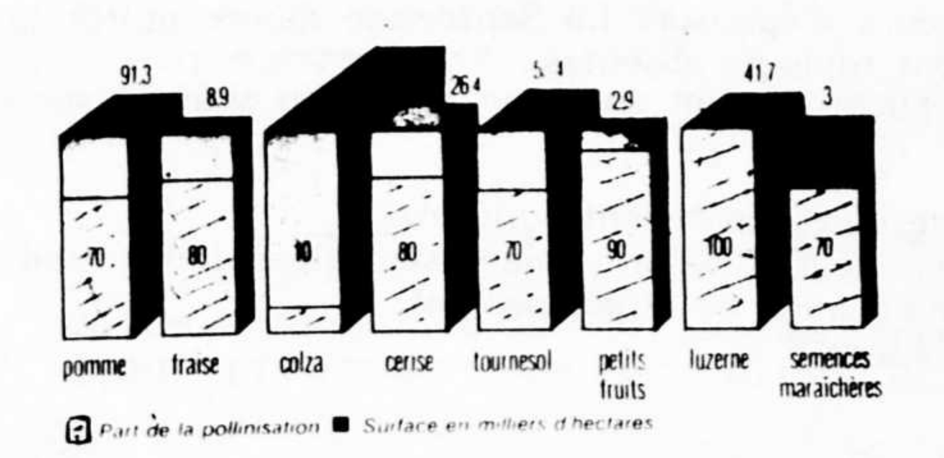
Début floraison. Montée du Botrytis - arrivée des premiers pucerons noirs - quelques cas de mildiou dans la région de Béthune et Bailleul.

PRECONISATIONS :
Voir notre précédent bulletin.
Sur mildiou, les connaissances actuelles ne nous permettent pas de préconiser des spécialités particulières (il faudra plutôt envisager des traitements de semences) ; l'attaque plus tardive que l'an dernier devrait être moins préjudiciable. Tentez de limiter l'évolution dans le cadre de la lutte contre le Botrytis en utilisant des spécialités contenant des dithiocarbamates (manèbe et mancozèbe).

ABEILLES



Exemple de pourcentages de production attribués à la pollinisation par les insectes :

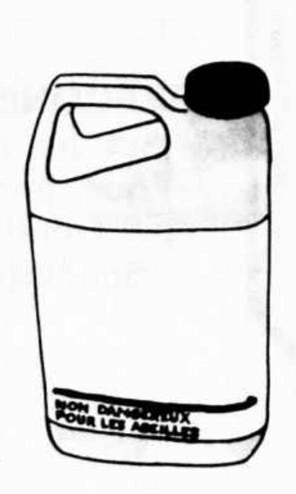


PRODUIT "NON DANGEREUX" POUR LES ABEILLES

Cette mention est attribuée à des spécialités commerciales,

pour un usage précis et une dose donnée.

Ces renseignements figurent sur l'étiquette de l'emballage. Vérifiez bien que votre produit porte la mention **« Non dangereux pour les abeilles »** pour l'usage que vous voulez en faire.

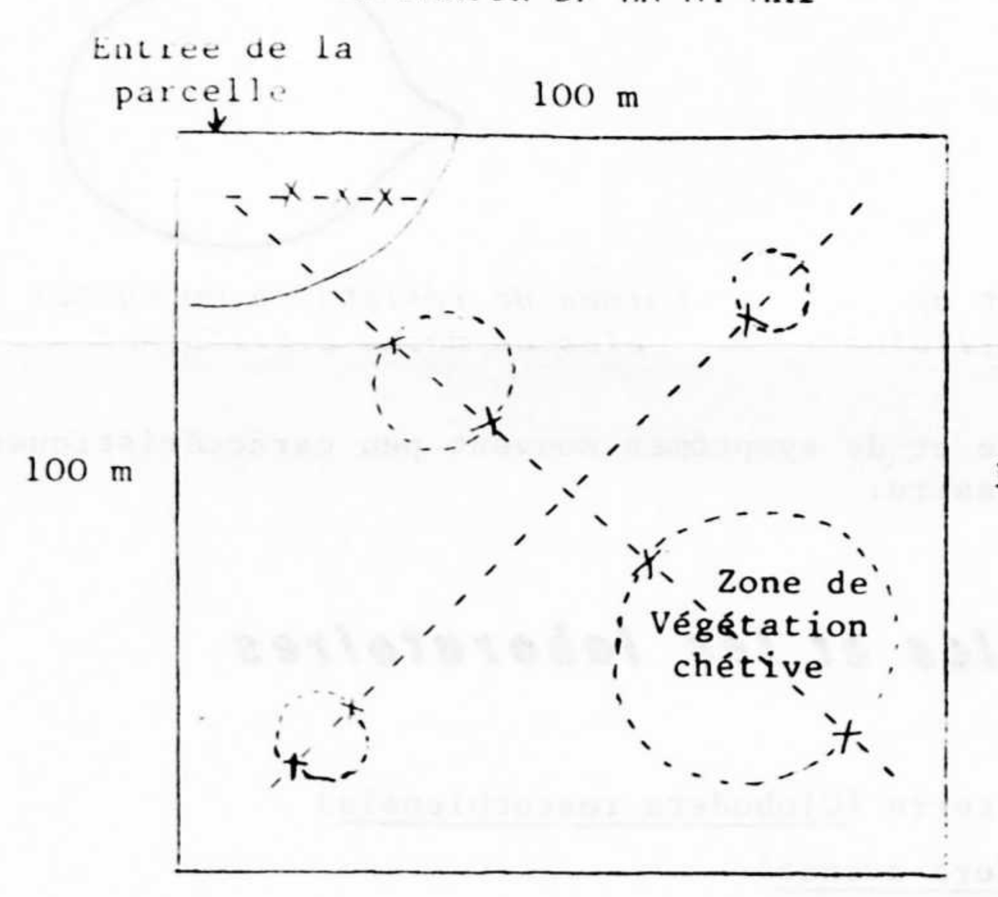


-=-=-=-=-=-

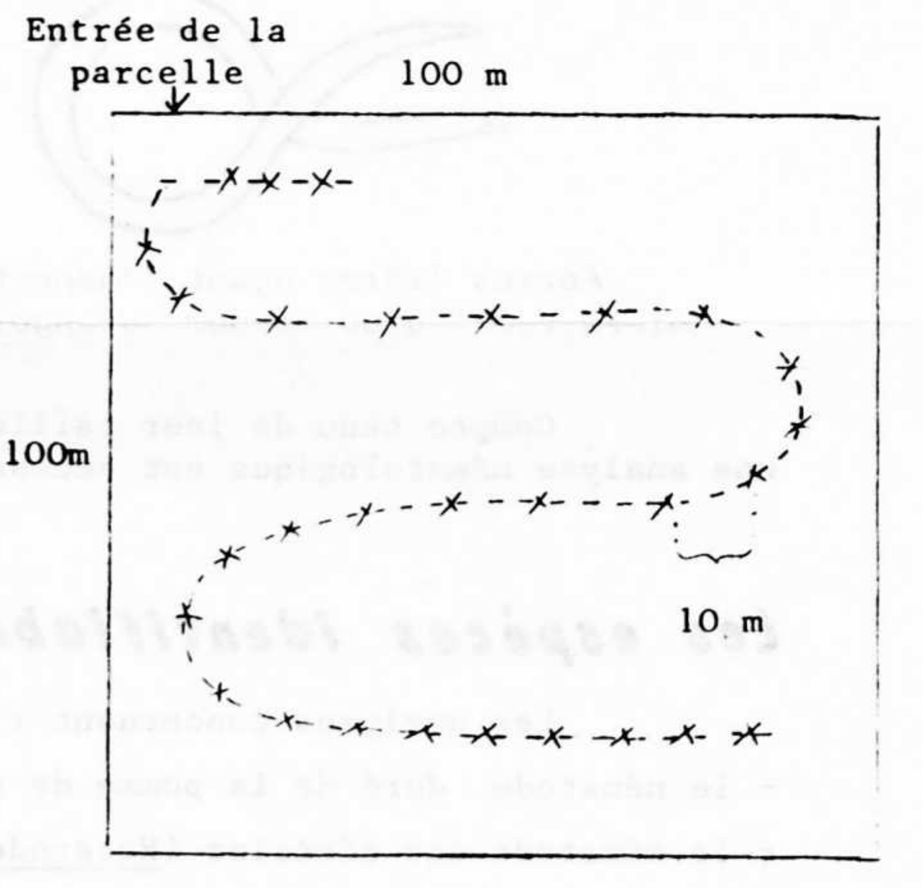
La technique de prélèvement

L'échantillon de 600 à 800 grammes de terre doit être expédié dans un sac de plastique contenant une étiquette qui reprend les principaux éléments de la fiche de renseignements.

DANS UNE CULTURE EN PLACE A PARTIR DE LA MI-MAI



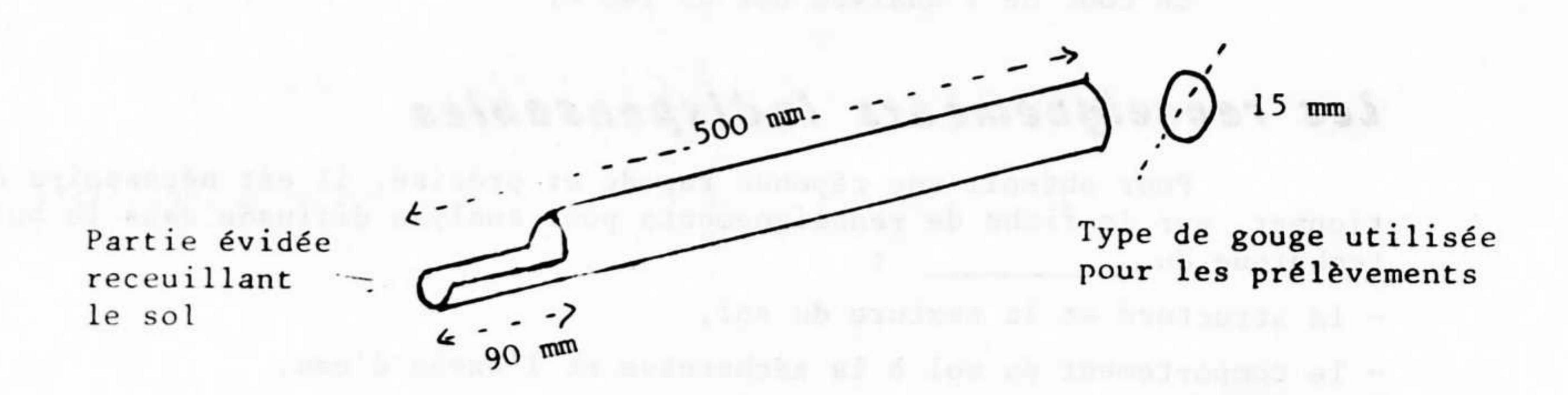
SUR SOL NU - AVANT IMPLANTATION DE LA CULTURE



L'échantillon sera constitué de 10 PRELEVEMENTS (✗) PAR HECTARE réalisés en bordure des zones malades au niveau des racines et avec des radicelles si possible

Les 800 grammes de terre sont prélevés sur l'échantillon homogénéisé de 30 à 40 PRISES ELEMENTAIRES (✗) PAR HECTARE sur la profondeur labourée.

REALISER PLUSIEURS PRELEVEMENTS A L'ENTREE DE LA PARCELLE



-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

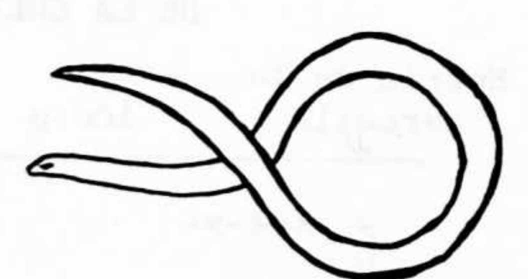
P72

N.B. : La fiche de renseignements évoquée au recto a été diffusée dans notre dernier bulletin.

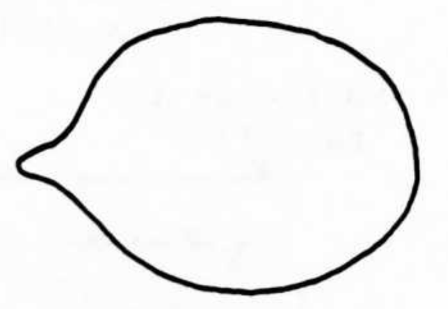
ANALYSES NEMATOLOGIQUES

Les producteurs s'étonnent parfois de baisses de potentialités de certaines parcelles, d'irrégularités de végétation ... Les causes peuvent en être multiples mais de plus en plus fréquemment les nématodes sont détectés.

Ces ravageurs microscopiques (environ 0,5 mm) se présentent essentiellement sous deux formes :



Formes libres ayant l'aspect de "micro-vers" d'où le nom "d'anguillules"



Formes de résistance ou kystes plus ou moins citriformes

Compte tenu de leur taille et de symptômes souvent peu caractéristiques, une analyse nématologique est nécessaire.

Les espèces identifiables et les laboratoires

Les analyses concernant :

- le nématode doré de la pomme de terre (Globodera rostochiensis)
- le nématode des céréales (Heterodera avenae)
- les nématodes de la betterave et des crucifères (Heterodera schachtii et Heterodera cruciferae)

nématodes possédant tous des formes enkystées, sont possibles dans deux de nos laboratoires :

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX Cité Administrative 59048 LILLE CEDEX	SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX Cité Administrative 56, rue Jules Barni 80040 AMIENS

Le coût de l'analyse est de 140 F.

Les renseignements indispensables

Pour obtenir une réponse rapide et précise, il est nécessaire de mentionner, sur la fiche de renseignements pour analyse diffusée dans le bulletin technique du ___________ :

- la structure et la texture du sol,
- le comportement du sol à la sécheresse et l'excès d'eau,
- la répartition au champ des symptômes,
- la situation de la parcelle (coteau, terrasse, plaine, fond de vallée ...)

.../...